3. Véhicule équipé d'éco-innovations :Oui
3.1.Code général de la ou des éco-innovations :e2 29 37
3.2. Émissions de CO 2 épargnées totales grâce aux éco-innovations
3.2.1. Émissions épargnées NEDC (le cas échéant)
Essence / Diesel : - GPL/GN/Ethanol : -
3.2.2. Émissions épargnées WLTP (le cas échéant)
Essence / Diesel : 1,63 g/km GPL/GN/Ethanol : -
4. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs, selon le règlement (UE) 2017/1151

Valeurs WLTP Essence / Diesel	Emissions de CO2	Consommation de carburant
Phase basse	150 g/km	5,7 l/100km
Phase moyenne	131 g/km	5,0 l/100km
Phase haute	122 g/km	4,6 l/100km
Phase extra-haute	157 g/km	6,0 l/100km
Combinées	140 g/km	5,3 l/100km
Pondérées, combinées	-	-

Valeurs WLTP GPL/GN/Ethanol	Emissions de CO2	Consommation de carburant
Phase basse	-	-
Phase moyenne	-	-
Phase haute	-	-
Phase extra-haute	-	-
Combinées	-	-
Pondérées, combinées	-	-

5. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur selon le règlement (UE) 2017/1151 (le cas échéant)
5.1 Véhicules électriques purs
Consommation d'énergie électrique : -
Autonomie en mode électrique : -
Autonomie en mode électrique en ville : -
5.2. Véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur
Consommation d'énergie électrique (ECAC,pondéré) : -
Autonomie en mode électrique (EAER) : -
Autonomie en mode électrique en ville (EAER ville) : -
Divers
51. Véhicules à usage spécial désignation : conformément à l'annexe I, partie A, point 5, - du règlement (UE) n° 2018/858 du Parlement européen et du Conseil
52. Remarques (*) : 07: (*) 1678 mm
Combinaisons de roues/pneumatiques supplémentaires 35: (*) 215/60 R17 (100)H,6.5 J 17 - 50
paramètres techniques (sans référence à RR) 35: (*) 215/65 R16 (102)H,6.5 J 16 - 50
Véhicule équipé d'un système radar de courte portée dans la bande des 24 GHz :Non

DACIA

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE
VEHICULES COMPLETS M1

Le soussigné, Pierre JACQUEMOT
certifie par la présente que le véhicule :
0.1. Marque (dénomination commerciale du constructeur) :DACIA
0.2. Type :SR
Variante :DHD4
Version :AD6UB220M0B0
0.2.1. Dénominations(s) commerciale(s) :DUSTER
0.2.3. Identifiants :
0.2.3.1. Identifiant de la famille d'interpolation :IP-JDA1ADDTL8B_000-VF1-1
0.2.3.2. Identifiant de la famille ATCT :AT-FBA_1461D_0_002-VF1-0
0.2.3.3. Identifiant de la famille PEMS :2-VF1-019
0.2.3.4. Identifiant de la famille de résistance à l'avancement sur route :RL-JDCTL8B_260_000-VF1-1
0.2.3.5. Identifiant de la famille de matrices de résistance à l'avancement sur route (le cas échéant) :-
0.2.3.6. Identifiant de la famille de systèmes à régénération périodique :PR-1658K9K_6UD_000-VF1-0
0.2.3.7. Identifiant de la famille d'essais d'émissions par évaporation :-
0.4. Catégorie de véhicule :M1
0.5. Raison sociale et adresse du constructeur :RENAULT S.A.S.
13-15 Quai Alphonse Le Gallo
92100 Boulogne-Billancourt
France
0.6. Emplacement et mode de fixation des plaques réglementaires : Plaque sur le pied milieu droit
Emplacement du numéro d'identification du véhicule : VIN poinçonné sur la colonne d'amortisseur avant droite
0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :-
0.10.Numéro d'identification du véhicule :VF1HJD40XPA292504
0.11.Date de construction du véhicule :19/04/2022
est conforme à tous égards au type complet décrit dans
La réception :e2*2001/116*0323*67
Délivrée le :14/03/2022
Le véhicule peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à :Droite
et qui utilisent les unités :Métriques
pour l'appareil indicateur de vitesse et le compteur kilométrique

Guyancourt DUPLICATA 10/03/2023
P. JACQUEMOT
Chef du service "Homologation Officielle"

930569 1000 2 733/822 0

Constitution générale du véhicule
1. Nombre d'essieux :2 et de roues
3. Essieux moteur (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu) :2 - avant permanent, arrière optionnel, mécanique
3.1. Le véhicule est :non automatisé
Dimensions principales
4. Empattement :2673 mm
4.1. Ecartement des essieux
1-2 :- 2-3 :-
5. Longueur :4341 mm
6. Largeur :1804 mm
7. Hauteur :1617 mm (*)
Masses
13. Masse en ordre de marche :1518 kg
13.2. Masse réelle du véhicule :01536,0 kg
16. Masses maximales techniquement admissibles
16.1. Masse en charge maximale techniquement admissible :1949 kg
16.2. Masse maximale techniquement admissible sur chaque essieu
1 :1035 kg 2 :1015 kg
16.4. Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble :3449 kg
18. Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de
18.1. Remorque à timon d'attelage :-
18.3. Remorque à essieu central :1500 kg
18.4. Remorque non freinée :750 kg
19. Masse verticale statique maximale techniquement admissible au point d'attelage :75 kg
Propulsion
20. Constructeur du moteur :RENAULT
21. Code du moteur inscrit sur le moteur :K9K U8
22. Principe de fonctionnement :Allumage par compression à 4 temps
23. Mode uniquement électrique :Non
23.1. Classe de véhicule (électrique) hybride :-
24. Nombre et disposition des cylindres :4 en ligne
25. Cylindrée du moteur :1461 cm3
26. Carburant :Gazole
26.1. Monocarburant/bicarburant/carburant modulable/double carburant :Monocarburant
26.2. Type (double carburant uniquement) :-
27. Puissance maximale
27.1. Puissance nette maximale (moteur à combustion interne) 84 kW à 3750 tr/min
Puissance nette maximale GPL/ Ethanol :-
27.3. Puissance maximale nette (moteur électrique) :-
27.4. Puissance maximale sur 30 minutes (moteur électrique) :-
28. Boîte de vitesses (type) :Manuelle
28.1. Rapports de démultiplication (pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle)
1:0,2245 2:0,3864 3:0,6122 4:0,8974
5:1,3103 6:1,7857 7:- 8:-
28.1.1. Rapport de transmission finale (le cas échéant) :0,2059 : -
28.1.2. Rapports de transmission finale (à compléter si et oE nécessaire):
1:0,0462 2:0,0795 3:0,1261 4:0,1848
5:0,2698 6:0,3677 7:- 8:-
Vitesse maximale
29. Vitesse maximale :175 km/h
Essieux et suspension
30. Voie des essieux
1 :1563 mm 2 :1580 mm
35. Combinaison pneu monté/roue/classe d'efficacité énergétique des coefficients de résistance au roulement (CRR) et catégorie de pneu utilisée pour la détermination des émissions de CO2
1 : 215/55 R16 (102) H 6.5 J 16 - 50 (C1)A
2 : 215/65 R16 (102) H 6.5 J 16 - 50 (C1)A
Dispositifs de freinage
36. Connexions pour le freinage de la remorque :Mécaniques
Carrosserie
38. Code de la carrosserie :AC
40. Couleur du véhicule :BLANC
41. Nombre et configuration des portes :4 portes battantes latérales et 1 porte arrière
42. Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :05 - 2 à l'avant et 3 à l'arrière
42.1. Places assises conçues pour être utilisées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt :-
42.3. Nombre de places accessibles à des utilisateurs en fauteuil roulant :-

Performances environnemental
46. Niveau sonore
A l'arrêt :77 dB(A) à un régime de : 2813 tr/min
En marche :69,0 dB(A)/E
47. Niveau des émissions d'échappement EURO :6AP
47.1 Paramètres pour les essais d'émissions de Vind
47.1.1. Masse d'essai, kg :1615
47.1.2. Surface frontale, m2 :-
47.1.2.1. Surface frontale prévue pour l'entrée d'air de la calandre (le cas échéant) (en cm2) :-
47.1.3. Coefficients de résistance à l'avancement sur route
47.1.3.0. f0, N :112,4
47.1.3.1. f1, N/(km/h) :0,781
47.1.3.2. f2, N/(km/h)2 :0,04042
47.2. Cycle de conduite
47.2.1. Classe de cycle de conduite :3b
47.2.2. Facteur de réajustement de la vitesse (fdsc) :-0,175
47.2.3. Vitesse limitée :Non
48. Emissions d'échappement
Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable : 715/2007*2018/1832AP
1.2. Procédure d'essai : Type I (valeurs NEDC moyennes, valeurs WLTP les plus hautes) ou WHSC (Euro VI)
Essence / Diesel
CO :142,9 mg/km THC :-
NMHC :- NOx :23,2 mg/km
THC + NOx :84,9 mg/km NH3 :-
Particules (masse) :0,39 mg/km
Particules (nombre) :0,70 E11/km
GPL/GN/Ethanol
CO :- THC :-
NMHC :- NOx :-
THC + NOx :- NH3 :-
Particules (masse) :-
Particules (nombre) :-
2.2. Procédure d'essai : WHTC (Euro VI)
Diesel
CO :- NOx :-
NMHC :- THC :-
CH4 :- NH3 :-
Particules (masse) :-
Particules (nombre) :-
GPL/GN
CO :- NOx :-
NMHC :- THC :-
CH4 :- NH3 :-
Particules (masse) :-
Particules (nombre) :-
48.1. Valeur corrigée du coefficient d'absorption des fumées :0,51 m-1
48.2 Valeurs RDE maximum déclarées (le cas échéant)

	NOx	Particules (nombre)
Parcours RDE total	: 80 mg/km	: 6,0 E11/km
Partie urbaine du parcours RDE	: 80 mg/km	: 6,0 E11/km

49. Emissions de CO2 /consommation de carburant: consommation d'énergie électrique
1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs

Valeurs NEDC Essence / Diesel	Emissions de CO2	Consommation de carburant
Conditions urbaines	139 g/km	5,3 l/100km
Conditions extra-urbaines	115 g/km	4,4 l/100km
Combinées	124 g/km	4,7 l/100km
Pondérées, combinées	-	-
Facteur de déviation (le cas échéant)		-
Facteur de vérification (le cas échéant)		-

Valeurs NEDC GPL/GN/Ethanol	Emissions de CO2	Consommation de carburant
Conditions urbaines	-	-
Conditions extra-urbaines	-	-
Combinées	-	-
Pondérées, combinées	-	-
Facteur de déviation (le cas échéant)		-
Facteur de vérification (le cas échéant)		-

2. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides chargeables de l'extérieur:
Consommation d'énergie électrique (pondérée, combinée) : -
Autonomie en mode électrique : -